



BULLETIN GRANDES CULTURES

N°6 - Février 2021

Dans ce numéro :



Plan Prévisionnel de fumure :

A chaque campagne culturale, **le plan prévisionnel de fumure azotée est obligatoire** pour chaque îlot exploité, qu'il reçoive ou non des fertilisants azotés. Il doit être établi avant les premiers apports azotés.

Comme chaque année, la coopérative est en mesure de vous aider sur ce point. Contacter Cédric Voyer au 07.77.16.13.84 ou c.voyer@carc-cognac.fr

Pour plus d'informations sur le raisonnement de la fertilisation azotée : <https://charente.chambre-agriculture.fr/reglementation-administr/directive-nitrates/raisonnement-de-la-fertilisation-azotee/>

Suivi des cultures :

Rappel : penser à désherber avant de fertiliser.

Technique alternative : le faux semis, cette technique doit être réalisée au maximum 1 mois avant le semis, elle consiste à faire lever les adventices qui devaient naturellement se développer dans la culture à venir.

Pois d'hiver

La levée des pois d'hiver est belle et régulière. Pensez à surveiller la présence de levée de graminées ainsi que la présence d'insectes.

Technique alternative : faux semis et décalage de la date de semis pour limiter la concurrence des adventices. Passage superficiel d'outils à dents (herse étrille). A ce jour, aucune méthode n'existe pour lutter contre la prolifération d'insectes.

Pour rappel les pois sont sensible aux sitones jusqu'au stade début floraison.

- ❖ Plan Prévisionnel de fumure
- ❖ Suivi des cultures
- ❖ Les carences sur céréales à paille
- ❖ La fertilisation de vos cultures
- ❖ Semences pour semis de printemps



Pois d'hiver Stade BBCH 16 source CARC 2021



Sitone sur feuille source CARC 2019

Le sitone est un charançon de 3,5 à 5 mm de long, de couleur gris brun, avec des yeux proéminents. Il arrive par vols échelonnés sur les parcelles de pois, depuis ses zones refuges (haies, bois, jachères, légumineuses). Le sitone vit sur tout le territoire français avec une zone de prédilection au sud de la diagonale Rennes-Lyon : Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Occitanie, **Nouvelle Aquitaine (Poitou-Charentes)**, Pays-de-la-Loire et Centre Val de Loire (Berry) sont les régions les plus attaquées.

Blé Tendre d'hiver et Blé Dur d'hiver

Les blés de cette année ont été semés dans de bien meilleures conditions que l'année précédente, engendrant des levées plus régulières et plus homogènes. Afin de favoriser le développement du blé, un bon désherbage est primordial, soit par le travail du sol ou grâce à un herbicide homologué. La surveillance des levées d'adventices permettra d'intervenir de façon optimale.

Technique alternative : faux semis et décalage de la date de semis pour limiter la concurrence des adventices. Passage superficiel d'outils à dents (herse étrille, houe rotative).

Orge d'hiver

L'orge d'hiver a également été semée dans de bien meilleures conditions que l'année précédente, engendrant des levées plus régulières et plus homogènes. Afin de favoriser le développement de l'orge, un bon désherbage est primordial, soit par le travail du sol ou à l'aide d'un herbicide homologué. La surveillance des levées d'adventices permettra d'intervenir de façon optimale.

Technique alternative : faux semis et décalage de la date de semis pour limiter la concurrence des adventices. Passage superficiel d'outils à dents (herse étrille, houe rotative).

Colza d'hiver

La croissance des colza reprend progressivement après avoir végété durant la période hivernale.

Pensez à surveiller la présence de graminées et des levées potentielles d'adventices, ainsi que la présence d'insectes (charançons du bourgeon terminal et charançon de la tige).

Technique alternative : aucune méthode existante pour limiter la prolifération d'insectes.



*Blé tendre Stade
BBCH 29 source CARC*



*Orge d'hiver Stade
BBCH 29 source CARC*



*Colza érucique Stade BBCH 30
source CARC*

Les carences sur céréales à paille :

Des carences peuvent être constatées sur les céréales à pailles, mais peuvent être corrigées grâce à une fertilisation adaptée. Elles sont souvent dues à des conditions météo trop humides où trop sèches.

- Les carences en manganèse apparaissent très souvent sur des terrains soufflés ou pour les cas les plus graves, elles sont liées à une absence de cet élément dans le sol. Afin de pallier à ces carences, nous vous conseillons un roulage sur la culture ou une intervention avec un engrais foliaire.
- Les carences en soufre apparaissent souvent après des hivers très pluvieux. Le soufre est un élément lessivable qui ne se conserve pas dans le sol, il est donc fortement conseillé de faire des apports d'engrais soufrés au printemps.
- Les carences en azote sont dues à des lessivages hivernaux, cet élément est primordial dans la réussite de vos cultures tant en qualité qu'en quantité. Le seul moyen d'y remédier est l'apport de quantité suffisante d'azote à des stades clés pour optimiser les rendements des céréales.

Quelques
exemples de
carences :



manganèse



soufre



azote

Nous vous conseillons des engrais foliaires enrichis en oligos éléments pour les carences en manganèse : **CEPRO PHOS MN** à 3 l/ha ou **FERTI LEADER VERTIS** à 3 l/ha.

La fertilisation de vos cultures :

Pour rappel, sur certaines cultures, la réglementation impose un ou des fractionnement des apports de fertilisants azotés minéraux qui sont obligatoire selon les modalités suivantes :

Culture Modalités des apports d'azote :

- **Céréales à paille d'hiver** : 1er apport de 50 unités d'azote/ha maximum avant le stade Epi 1cm. Obligation de réaliser au moins 2 apports si la dose totale d'engrais minéraux est comprise entre 110 et 160 UN/ha et 3 apports si la dose totale est supérieure à 160 UN/ha.
- **Colza d'hiver** : 1er apport de 80 unités d'azote/ha maximum à la reprise de végétation. Obligation de réaliser au moins 2 apports si la dose totale totale d'engrais minéraux est comprise entre 80 et 170 UN/ha et 3 apports si la dose totale est supérieure à 170 UN/ha.
- **Prairie de graminées ou mixte** : L'arrêté GREN Poitou Charentes (toujours en application) limite le 1er apport « en début de saison » sur prairie à 50UN/ha dans tous les cas de présence de légumineuses.

Nous vous conseillons pour les cultures suivantes :

- Céréales à paille : 1er apport début février **14.16.10+17SO3** à **350 kg/ha** ou
1er apport début février **25.3.0+16SO3** à **200 kg/ha** ou
1er apport début février **Ammonitrate 27+9SO3** à **180 kg/ha**
- Colza : 1er apport début février **14.16.10.17 SO3** à **350 kg/ha** ou
1er apport début février **25.3.0+16SO3** à **320 kg/ha** ou
1er apport début février **Ammonitrate 27+9SO3** à **295 kg/ha**
- Pois : aucun apport d'azote n'est nécessaire.

Semences pour semis de printemps :

En raison de la faible production de semences, il est nécessaire d'anticiper vos commandes pour vos prochaines cultures de printemps.

Les variétés proposés pour la prochaine campagne :

- Orge de printemps : **Planet**
- Pois chiche : **Twist**
- Maïs grain
- Tournesol oléique et strié
- Lentilles : **Anicia**

Les semis pour l'orge de printemps, pois chiches et lentilles peuvent être effectués à conditions que les terrains soient bien ressuyés.

Prochain Bulletin Grandes Cultures Mars 2021



J-Y. SAUVAGE

Les techniciens grandes cultures de la CARC

Jean-Yves SAUVAGE au 06.07.27.63.29

Pierre -Yves GABORIT au 06.01.84.16.79



P-Y. GABORIT

Document établi par les techniciens de la Coopérative Agricole de la région de Cognac.

La CARC est agréée PC02054 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels
La décision finale d'une intervention reste au choix et de la responsabilité de l'exploitant.
Celui-ci doit en toute circonstance respecter les bonnes pratiques agricoles.
Avant chaque emploi de produits phytosanitaires, consulter l'étiquette du produit et la dernière notice d'emploi.

Tous droits réservés, reproduction et diffusion interdites sans accord de la CARC